

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

20 avril 2012



Prochaines activités de la Société

Le mardi 24 avril 2012 : Assemblée générale annuelle des membres

(Activité réservée aux membres)

Il est très important d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture, car c'est là que se prennent les grandes décisions concernant la Société, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration. On y prend aussi connaissance du rapport du président, de la trésorière ainsi que des activités de l'année passée. On y parle de l'année qui vient. Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'an dernier qu'il faudra adopter. Nous vous prions de les imprimer et de les apporter avec vous lors de l'Assemblée, car nous n'en donnerons pas sur place pour économiser. Les membres qui le voudront pourront aussi renouveler leur cotisation pour la saison 2012-2013, épargnant ainsi 5 \$ si ce renouvellement est fait au plus tard le 8 mai 2012. Nous vous attendons donc en très grand nombre à cette Assemblée générale.



Le mardi 1^{er} mai 2012 : Pots et jardinières : conception de boîtes à fleurs avec Jean-Marc Pelchat

Comme à chaque printemps, la Société d'horticulture demande à un spécialiste de venir nous monter des pots et jardinières lors d'une soirée. C'est l'occasion d'apprendre comment dresser correctement des pots et jardinières originales, belles, durables et confectionnées avec les dernières nouveautés tant au plan des végétaux que de la composition. M. Pelchat est le concepteur des pots et jardinières au Centre Jardin Paradis et a une grande expérience de fleuriste ce qui nous assure des conceptions hors du commun. Ces beautés seront tirées en fin de soirée parmi les personnes présentes.



Activités récentes	p. 2
Petits conseils de saison :	
- C'est le temps de diviser les vivaces, mais comment faire?	p. 2
- Série sur les potées et jardinières : Comment regrouper et organiser les potées fleuries	p. 5
Petites annonces aux membres : renouvellement, voyages de l'été 2012, photos de vos jardins, etc.....	p. 7
Ordre du jour de l'Assemblée générale 2012	p. 9
Procès-verbal de l'Assemblée générale 2011	p. 10

Activités récentes

Le mardi 17 avril 2012 : Cultiver des plantes aquatiques en petits bassins avec Mathieu Gaudreault

Les personnes présentes ont été fascinées par la présentation du conférencier qui a su nous expliquer comment il est facile de cultiver des plantes aquatiques en petits bassins (des pots en fait) et obtenir du succès. Il suffit d'un pot non troué, de l'eau et de quelques plantes qui aiment croître dans l'eau ou dans un sol imbibé d'eau. Il a abordé les sujets suivants : l'équipement et les contenants, l'installation, l'entretien, l'exposition lumineuse, la fertilisation, l'hivernation ainsi que les types de plantes à utiliser. Il nous a ensuite présenté un grand nombre de plantes facilement disponibles sur le marché tant dans les jardineries spécialisées que dans les grandes surfaces. Vous trouverez en annexe les notes de la conférence. La présentation Power Point totale est disponible sur demande.



Petits conseils de saison

Comment diviser correctement les plantes vivaces?



Pourquoi diviser les plantes vivaces ?

Il n'y a souvent aucune obligation de diviser les plantes vivaces, mais parfois il y a de bonnes raisons de le faire et en voici quelques-unes. Certaines plantes s'étendent graduellement, mais le centre de la talle meurt, ce qui laisse un espace vide inesthétique. C'est le cas notamment des iris, des marguerites, des chrysanthèmes, etc. Il faut alors les diviser et jeter le centre mort et replanter les belles parties.

Certaines autres plantes ont besoin de division pour continuer à fleurir, car après quelques années leur floraison arrête sans division ou même la plante meure comme par exemple les coréopsis.

Une autre bonne raison est de vouloir plus de plantes. C'est en effet la façon la plus facile et la plus économique d'obtenir plus de plantes en divisant un gros plant en plusieurs parties qui donneront plusieurs gros plants après quelques années.

On peut aussi vouloir ramener une talle à une taille qui convient mieux à l'espace qu'on veut lui donner en plate-bande. On peut alors diviser la grosse talle et soit planter les parties enlevées ailleurs ou simplement en faire cadeau.

Quand diviser les plantes vivaces ?

Le début du printemps est justement le temps idéal pour diviser les plantes vivaces, du moins celles qui fleurissent tard au printemps, en été ou en automne. Naturellement, les plantes qui fleurissent tôt au printemps profiteront davantage d'une division après leur floraison, car les diviser au moment même de leur floraison ne favorisera pas celle-ci.

Dans la division des plantes, non seulement la période où on fait la division est importante, mais aussi la façon de procéder pour ne pas nuire à la plante. C'est ce qu'expliqueront les points suivants.

Diviser les plantes lorsqu'elles sont saines

Il ne faut pas attendre que la plante soit à moitié morte pour se décider à la diviser. Nous n'aurons alors pas de bons résultats et les divisions risquent de mourir. C'est comme opérer un mourant ce qui ne met pas les chances du côté de la vie. Si la plante est en très mauvais état, il vaut mieux la jeter et en acheter une autre. Une plante saine donnera de belles divisions dont nous pourrions profiter pleinement.

Déterrer largement

Si nous ne prenons que quelques petites racines, les parties replantées risquent de ne pas survivre ou du moins prendront bien du temps à se remettre. Il faut commencer à déterrer la plante à diviser à partir de la couronne de feuilles et prendre le maximum de racines tant en profondeur qu'en largeur. On commence par creuser une tranchée à l'extérieur de la couronne de feuilles, puis on creuse et on lève avec la pelle en faisant tout le tour de la plante en dégagant lentement le plus de racines. Une fois qu'on a fait le tour, on lève la plante au complet, pas avant. Si la plante a déjà poussé, on attache ensemble les branches pour ne pas les briser et bien voir ce que l'on fait en déterrants.

Diviser en température fraîche, à l'ombre ou au début ou à la fin du jour

Le principe est qu'il vaut mieux diviser la plante lorsque le sol est plus chaud que l'air. L'air chaud assèche les racelles et les racines ce qui n'aide pas la reprise de la plante. C'est pourquoi il faut éviter le soleil et les grosses chaleurs.

La division elle-même est souvent simple, mais parfois difficile. Plusieurs plantes à diviser présentent une touffe de racines et il n'est pas très clair où diviser. On arrose alors la touffe de racines avec le boyau pour mieux voir comment procéder.

Généralement, dans le cas des touffes denses de racines, on peut simplement les séparer à la main en tirant légèrement dessus. Cependant, il y a d'autres types de racines. Certaines sont si dures qu'il faudra une scie ou une hache pour les diviser et cela ne leur nuira pas. Toutefois, certaines racines dites pivotantes, de type carottes, ne se divisent pas bien et ne survivent pas à la division ; il vaut mieux alors acheter de nouvelles plantes ou en partir en semis.

Préparer ses trous de plantation avant de déterrer

Comme dit ci-haut, les racines ne doivent absolument pas sécher à l'air pour un résultat maximum. C'est pourquoi il faut préparer ses nouveaux trous de plantation avant de commencer à déterrer la plante à diviser. Si c'est impossible ou si nous désirons donner les divisions, il faut les planter temporairement dans un terreau très humide et les garder à l'ombre et à la fraîcheur jusqu'à la plantation.

Le trou de plantation doit être préparé ainsi : enlever la terre nécessaire deux fois plus largement que la division et de la même profondeur. Ensuite, on mélange du compost au fond du trou avec le sol qu'on ameublait. Sauf si le sol est très humide, c'est une très bonne idée de mettre une bonne quantité d'eau dans le fond du trou avant la plantation. On peut ajouter des mycorhizes pour aider l'enracinement. La fertilisation devrait attendre une croissance de la division.

Planter la division

On plante alors la division le collet de la plante (le lieu où les branches ou les feuilles rejoignent les racines) au niveau du sol, en remettant le sol enlevé du trou de plantation.

Arroser abondamment

Une fois la division replantée, on arrose abondamment pour tasser le sol et éviter les vides autour des racines. On garde le sol humide jusqu'à la reprise de la division, c'est-à-dire jusqu'au moment où de nouvelles feuilles poussent.

Voilà ! Si vous suivez ces conseils, vous réussirez vos divisions de vivaces facilement. Bonnes divisions !

Série sur les potées et jardinières (3^e chronique)

Comment regrouper et organiser les potées fleuries ?



Plusieurs personnes se posent la question sur le comment regrouper et organiser leurs potées et jardinières pour obtenir un agencement intéressant. Évidemment, le seul fait de monter et de regrouper plusieurs potées et jardinières, quelque soit la façon de faire, constituera certainement un point d'intérêt au jardin ou sur la terrasse. Toutefois, un arrangement planifié augmentera certainement l'intérêt du groupe, car les différents regroupements conviennent plus ou moins bien selon le décor du jardin et de la maison. Voici quelques regroupements intéressants et leur usage habituel.

Le regroupement en triangles

Voilà le plus classique des regroupements : trois potées avec des plantes de formes et de hauteurs différentes, disposées avec la plus petite en avant, la moyenne un peu en retrait d'un côté ou l'autre et la grande en arrière. Évidemment, on peut disposer en triangle un nombre indéterminé de potées, pas uniquement trois, mais un nombre impair facilite l'arrangement, du moins pour un nombre de potées inférieur à 7 ou 8. Au-delà de ce nombre, on ne remarque plus si on a une quantité de potées impaire ou paire. Ce type

d'arrangement convient à presque tous les styles, sauf peut-être aux décors les plus modernes.

Le regroupement en rangées

Dans les jardins contemporains, on voit habituellement plusieurs potées identiques disposées en rangées, relativement longues la plupart du temps, avec les mêmes pots et les mêmes plantes dans chaque pot, surtout en hauteur d'ailleurs. Cette façon de disposer les potées convient particulièrement bien dans les décors épurés ultra-modernes. Il va sans dire que cela peut convenir aussi ailleurs.

Le regroupement en cercles

Cette disposition des potées est surtout utilisée au centre d'un espace, car elle permet d'en faire le tour et de voir l'arrangement de tous les côtés. Évidemment, il faut placer les plus grandes potées et plantes au centre du cercle et disposer en dégradation les autres potées. Il convient partout tant dans les jardins contemporains que dans les jardins classiques ou campagnards.

Le regroupement en rectangles et en carrés

Ce type d'arrangement convient aussi davantage aux jardins de style contemporain et moderne. On peut aussi imiter de cette façon les plates-bandes traditionnelles souvent disposées en rectangle le long par exemple d'une entrée ou d'un stationnement de voitures.

Le regroupement en plates-bandes

On voit parfois des gens qui montent littéralement de vastes plates-bandes avec des potées et jardinières, formant des ellipses, des serpentins, etc. Naturellement, il faut alors un grand nombre de potées et jardinières. Il faut alors respecter les principes habituels pour les plates-bandes, soit les grandes plantes à l'arrière-plan, les moyennes au centre et les petites devant. On peut ainsi avoir une plate-bande même si on n'a aucun terrain, mais uniquement une grande galerie ou terrasse.

Et tous les autres regroupements possibles ...

Un petit coup d'œil à la première photo de cette chronique permet de voir qu'on peut arranger bien différemment nos potées, notamment sur un mur comme illustré dans cette photo. Tout dépend de nos goûts et de notre décor.



Petites annonces aux membres

Renouvellement de votre cotisation à rabais.

Comme l'an dernier, les membres qui renouvelleront leur cotisation à la Société d'horticulture pour la saison 2012-2013 au plus tard le 8 mai 2012 auront un rabais de 5 \$. Le 9 mai, ce sera trop tard! Profitez des trois dernières activités de cette année pour le faire ou donnez votre chèque à l'ordre de la **Ville de Québec à un membre qui y participera. (Paiement par chèque seulement)**



Dates des voyages de la Société d'horticulture de Sainte-Foy à l'été 2012

Le Conseil d'administration est à organiser les trois voyages de l'été qui vient. Vous serez bientôt invités à vous inscrire et vous aurez alors tous les détails. En attendant, réservez les dates suivantes : le 26 mai (Jardin botanique de Montréal et Marché Jean-Talon), le 14 juillet (divers jardins de Beauce) et le 18 août (divers jardins du Bas-Saint-Laurent).



Votre jardin dans le Bulletin de la Société

Le Bulletin électronique pourrait présenter les jardins des membres de la Société à partir du mois de septembre prochain. Pour cela, il faut des volontaires. Nous vous demandons de prendre des photos de votre jardin durant les meilleurs moments. Nous vous reviendrons sur ce sujet sur la façon dont nous procéderons pour monter les articles pour le Bulletin. L'important dès le début du printemps, c'est de prendre le plus de photos possibles de votre jardin pouvant servir éventuellement pour un article.



Message de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie

Veillez noter que l'HORTIQUOI est maintenant uniquement disponible sur le site Internet de la Fédération (http://www.fsheq.org/hortiquoi/Hortiquoi_2012-01.pdf).



Programmation complète 2011-2012 de la Société d'horticulture de Sainte-Foy

Pour voir la programmation complète des activités de la Société d'horticulture de Sainte-Foy pour l'année 2011-2012, visiter la section de la société sur le site de la Fédération (<http://www.fsheq.com/cgi-bin/fsheq/membresWebSQL.cgi?toUrl=/membres/shsf>).



Rédaction : Réal Dumoulin / Révision linguistique : Judith Brillant

Société d'horticulture de Sainte-Foy

Ordre du jour Assemblée générale annuelle

24 avril 2012

- 1 Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2011
- 4 Rapport annuel du président
- 5 Rapport annuel de la trésorière
- 6 Nomination d'un vérificateur (2012-2013)
- 7 Ratification des actes des administrateurs
- 8 Divers
- 9 Choix de personnes pour agir comme président et secrétaire d'élection
- 10 Élection au conseil d'administration
- 11 Levée de l'assemblée

Société d'horticulture de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture de Sainte-Foy, qui a eu lieu le 26 avril 2011 au Centre artistique, 936 avenue Roland-Beaudin, à Sainte-Foy.

Membres du C.A. présents :

Mesdames :	Charlotte Bélanger	Lorraine Leblond
	Brigitte Blais	Laurette Paré
	Ginette Cardin	Michelle Turcotte
	Renée Lebel	Gaétane Saint-Laurent

Messieurs	Réal Dumoulin	Marc Métivier
-----------	---------------	---------------

Marie-Ève Dumas, représentante de la ville de Ste-Foy, n'a pu être présente et s'en est excusée.

1. Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance

Le président, monsieur Réal Dumoulin, ouvre la séance à 19 h 40, présente les membres du conseil et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de l'ordre du jour et le point 8 reste ouvert. Madame Suzette Martel propose l'adoption de l'ordre du jour et madame Noëlla Lavigueur appuie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2010

Madame Charlotte Bélanger fait la lecture du procès-verbal et précise, à propos de Michelle Turcotte, qu'elle a été nommée au CA à la suite d'un poste vacant et que son mandat n'est donc pas de deux ans.

Madame Noëlla Lavigueur propose l'adoption du procès-verbal et Jacques Laurendeau appuie.

4. Rapport annuel du président

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de son rapport annuel. Il nous informe que 65 membres se sont inscrits cette année. Nous avons présenté 16 conférences et 13 ateliers et, sous la responsabilité de madame Louise Beudet, nous avons organisé 3 voyages qui ont été profitables. La publication du Bulletin électronique, accessible aux membres et non-membres, semble un succès sur toute la ligne, les commentaires élogieux en témoignent. Il insiste également sur la responsabilité que nous avons toutes et tous de faire connaître notre société, particulièrement aux plus jeunes qui ne lisent que très peu les journaux et revues et en ignorent l'existence. (Copie du rapport en annexe).

5. Rapport annuel de la trésorière

Madame Renée Lebel dépose son rapport financier pour l'exercice 2010-2011, elle en fait la lecture. Elle remercie madame Louise Beudet qui a accepté d'agir comme vérificatrice. Nous

avons dû, cette année, acheter un ordinateur aussi notre bilan est-il légèrement déficitaire : 193,95 \$ au 31 mars 2011. Ce rapport a été approuvé par la vérificatrice.. Le document est annexé aux présentes.

Madame Noëlla Lavigueur propose l'adoption du rapport de la trésorière et madame Nicole Farnell appuie.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2011-2012 :

Madame Gaby Trudel propose madame Louise Beudet. Celle-ci accepte.

7. Ratification des actes des administrateurs :

Madame Maryse Giard, appuyée de madame Esther Bélanger, propose que les actes des administrateurs soient ratifiés.

8. Divers :

Madame Gaby Trudel félicite le travail du conseil et apprécie particulièrement la réalisation du bulletin électronique.

Réal Dumoulin présente les dernières activités à venir, les 3 voyages à l'été et la pré-inscription.

9. Choix d'un président et d'un secrétaire d'élection :

Présidente des élections : madame Esther Bélanger

Secrétaire des élections : madame Anne-Marie Desdouits

10. Élections au conseil d'administration :

Madame Esther Bélanger annonce qu'il y a 5 postes en renouvellement, soit 5 postes en candidature.

Proposition de mise en candidature :

Madame Gaétane Saint-Laurent proposée par Ginette Cardin

Madame Brigitte Blais proposée par Renée Lebel

Monsieur Réal Dumoulin proposé par Lorraine Leblond

Monsieur Marc Métivier proposé par Gaétane Saint-Laurent

Madame Michelle Turcotte proposée par Réal Dumoulin

Madame Gaby Trudel propose la fin de la période des candidatures. Toutes et tous acceptent le mandat pour 2 ans.

Madame Gaby Trudel, appuyée par madame Noëlla Lavigueur, propose la nomination du nouveau conseil. Réal Dumoulin remercie ceux et celles qui ont accepté d'être sur le conseil. Il invite tous les membres à participer aux activités et à amener de nouveaux membres.

Levée de l'assemblée :

Madame Suzette Martel, appuyée par madame Noëlla Lavigueur, propose de lever l'assemblée à 8 h 20.

Une pause gâteau-café-jus termine la soirée.

Anne-Marie Desdouits, secrétaire, le 4 avril 2012